



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

jeunes

Question écrite n° 76512

Texte de la question

M. Jean-Claude Flory attire l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur la nécessité d'inscrire au rang des actions prioritaires, dans le prochain programme national nutrition santé, l'amélioration de la qualité nutritionnelle de l'offre alimentaire, la régulation de la publicité afin de protéger les enfants du matraquage pour des produits déséquilibrés et l'affectation de crédits afin de mener des actions de sensibilisation de proximité. La Commission européenne travaille actuellement à la définition de profils nutritionnels et à l'interdiction des mentions abusives présentes actuellement sur certains produits. Aussi, il lui demande si ces orientations seraient susceptibles d'être intégrées à l'action du Gouvernement en la matière.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Flory](#)

Circonscription : Ardèche (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 76512

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 avril 2010, page 4180

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)